DEPARTEMENT
DES LANDES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° 2022-095
Modification de l'organigramme

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 24
Nbre de votants : 30
Nbre de procurations : 6
Date de convocation et d'affichage : 21/06/2022
Secrétaire de séance : DARMAGNAC Frédéric

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit juin à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la Cabane d'Eulalie – 2053 route du Lac à Ste Eulalie-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente

Présents : Mme AUBERT Roseline, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. PASCUTTO Philippe, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. CRUCHANDEU Paul, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, Mme NADAU Marie-Françoise, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, M. LABRUYÈRE Christophe, Mme RIGAL Nathalie, M. CASTAGNÈDE Vincent

Procurations : Mme PINCÉ Laure donne procuration à M. PASCUTTO Philippe, M. MINIAU Dominique donne procuration à COLMAGRO Ghislain, Mme THOMAS Sandrine donne procuration à Mme NADAU Marie-Françoise, M. LAINÉ Fabien donne procuration à M. LABRUYÈRE Christophe, Mme SÉGAUT Céline donne procuration à M. CASTAGNÈDE Vincent, M. BRETHES Eric donne procuration à Mme DOUSTE Françoise

Excusés : M. DIAZ Manuel, Mme PINCÉ Laure, M. MINIAU Dominique, Mme PELTIER Virginie, M. SOULÈS Eric, Mme THOMAS Sandrine, M. LAINÉ Fabien, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, Mme SÉGAUT Céline, M. BRETHES Eric

Décision de l'assemblée :

Votants : **30**
Pour : **30**
Contre :
Abstention :

Document exécutoire à compter du : 28/06/2022
Transmis en Préfecture le : 8/07/2022
Affiché le : 8/07/2022
à Parentis en Born, le 8/07/2022

La Présidente,

Communauté de Communes des Grands Lacs * PARENTIS-EN-BORN *

Françoise DOUSTE

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20220628-2022-095-DE
Date de télétransmission : 08/07/2022
Date de réception préfecture : 08/07/2022

Rapporteur : Mme CASSAGNE Patricia

Madame la présidente informe que lors de l'assemblée délibérante du 14 décembre 2021 l'organigramme avait été approuvé.

Les modifications de l'organigramme portées en bleu seront effectives à compter du 1er juillet 2022 pour prendre en compte :

- Suppression du poste Responsable travaux suite à la démission de l'agent au grade d'ingénieur
- Modification de libellé du poste Chargé.e. d'opérations qui devient Responsable études et travaux neufs au grade de technicien avec un rattachement direct à la direction des services techniques
- Rattachement du poste d'Assistant.e. domaine public au grade d'agent de maîtrise au Responsable études et travaux neufs suite à la suppression du poste Responsable travaux
- Création d'un poste de Chargé.e. études voirie et mobilité cyclable au grade d'adjoint technique placé sous le Responsable études et travaux neufs
- Rattachement direct du poste Technicien.ne exploitation à la direction des services techniques suite à la suppression du poste Responsable travaux
- Création d'un poste de Projeteur assainissement eau potable au grade de technicien principal 2ème classe placé sous le Responsable pôle eau potable et assainissement
- Création d'un poste de Surveillant.e. travaux assainissement eau potable au grade de technicien principal 2ème classe placé sous le Responsable pôle eau potable et assainissement
- Modification pour le poste de chargé.e. de missions environnement du grade de technicien principal 1ère classe qui devient rédacteur
- Rattachement direct du poste Conseiller.ère numérique au grade de technicien au Directeur développement économique en lieu et place du Directeur général des services
- Création d'un poste de Responsable pôle finances au grade de rédacteur ou rédacteur principal 2ème classe placé hiérarchiquement à la direction générale adjointe
- Rattachement direct des Assistants.es. gestion financière et du.de la chargé.e. redevance des ordures ménagères au Responsable pôle finances

L'organigramme est un outil indispensable pour conduire le dispositif d'évaluation mené sous la forme d'entretien professionnel annuel dont bénéficient les agents de la structure. Il permet de positionner clairement chaque agent au sein de la structure et d'identifier le supérieur hiérarchique direct.

L'organigramme en annexe a été soumis à l'avis du comité technique du centre de gestion de la fonction publique des Landes qui s'est le 20 juin 2022. A cette occasion, l'ensemble des collèges a rendu un avis favorable. A présent, il convient qu'il soit soumis au vote de l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la modification de l'organigramme ci-annexé

- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20220628-2022-095-DE
Date de télétransmission : 08/07/2022
Date de réception préfecture : 08/07/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 28 juin 2022

La Présidente,

Françoise DOUSTE

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20220628-2022-095-DE
Date de télétransmission : 08/07/2022
Date de réception préfecture : 08/07/2022

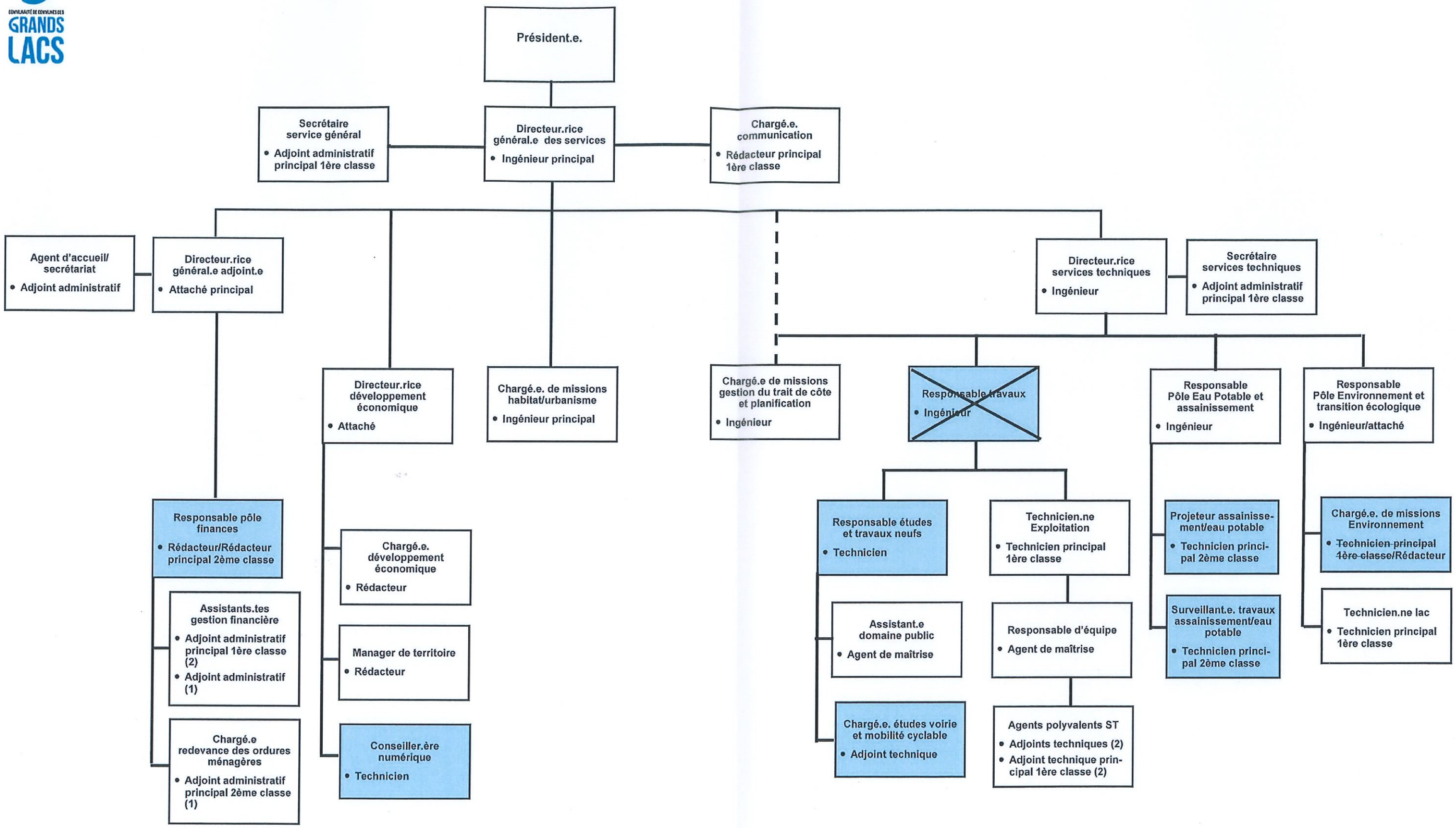

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20220628-2022-095B-DE
Date de télétransmission : 11/07/2022
Date de réception préfecture : 11/07/2022